

## **Rapport du Président**

Commission permanente du  
lundi 20 juin 2022

**N° CP-2022-6-1-1**

**N° applicatif 3453**

### **1<sup>ère</sup> Commission**

Commission Service public alsacien et transformation de l'action publique en lien avec les habitants

#### **Service instructeur**

#### **Service consulté**

Direction des Affaires Juridiques

Direction des Finances

## **ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION ET APPROBATION D'UN PROJET DE CONVENTION FINANCIÈRE 2022 À CONCLURE ENTRE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE ET L'AGENCE D'URBANISME DE STRASBOURG RHIN SUPÉRIEUR (ADEUS)**

Résumé : Le présent rapport propose à la Commission permanente d'approuver les termes du projet de convention financière à conclure entre la Collectivité européenne d'Alsace et l'ADEUS pour l'année 2022 et de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 312 000 €.

Implantée à Strasbourg, l'Agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin Supérieur (ADEUS), de statut associatif, a été créée en 1967. Le budget prévisionnel de l'ADEUS pour 2022 s'élève à 5 M€.

En conformité avec le Code de l'urbanisme, notamment son article L.132-6, et au vu de l'article 3 des statuts de l'ADEUS précisant son objet, la Collectivité européenne d'Alsace est membre de cette agence d'ingénierie partenariale, l'ADEUS intervenant dans plusieurs champs de compétences de la Collectivité européenne d'Alsace.

La mission principale de l'ADEUS est d'être l'outil collectif de 62 partenaires, dont la Collectivité européenne d'Alsace, l'Eurométropole de Strasbourg, l'Etat, la Région Grand-Est, et plusieurs autres collectivités locales et EPCI engagés pour la plupart depuis de nombreuses années, sur la base d'un programme de travail partenarial au sein de l'agence. Il permet aux partenaires de capitaliser et de mutualiser les données et analyses aux différentes échelles de territoire, d'alimenter la vision de l'aménagement du territoire et de replacer les politiques publiques et les partenariats de la Collectivité européenne d'Alsace dans un contexte plus large.

## **1. Synthèse du rapport d'activités de l'année 2021**

En 2021, ce sont plus de 75 projets dont 4 observatoires thématiques, 25 documents cadres, 40 publications téléchargeables, 10 événements, ateliers et présentations de travaux qui ont été réalisés par l'ADEUS. Le rapport d'activités de l'ADEUS de l'année 2021, joint en annexe, décline son programme en trois axes :

- Comprendre et partager les évolutions ;
- Répondre aux besoins des membres ;
- Expérimenter.

### **• Comprendre et partager les évolutions :**

Le but des travaux de cette partie du programme est d'offrir aux membres de l'ADEUS les moyens de comprendre les évolutions qui touchent leurs territoires, afin d'être en capacité d'anticiper les adaptations nécessaires à leurs politiques sectorielles.

Dans ce cadre l'ADEUS produit des éclairages, à partir d'INTEO (Intelligence territoires observation) qui est un portail donnant accès à de multiples indicateurs thématiques, géographique et transversaux issus de l'expertise de l'ensemble des quatre observatoires thématiques de l'ADEUS (Habitat et modes de vie, Foncier, Mobilité et Economie), pour la compréhension des territoires. Elle a également organisé des ateliers techniques, des conférences/débats et des séances de présentation de ses travaux. Et enfin, grâce à son réseau national, l'ADEUS a apporté à ses membres l'expérience, la méthodologie et la technicité développée dans d'autres territoires.

Exemples de projets réalisés en 2021 :

- o INTEO : mise à jour des outils numériques ;
- o Observatoire de l'habitat et des modes de vie :
  - Répertoire du logement social dans le département du Bas-Rhin (2021),
  - Observatoire local des loyers du Bas-Rhin. Résultats 2020,
  - La réforme des attributions : travail sur les demandes de mutations : quels besoins en logements ?,
  - Les loyers privés dans les intercommunalités bas-rhinoises hors Eurométropole de Strasbourg, actualisation des données 2020,
  - Habitants et habitat : nouvelle donne démographique, nouveaux rôles d'accueil du parc de logements,
  - L'Observatoire du sans-abrisme,
  - L'Observatoire des copropriétés : 1ère identification des copropriétés potentiellement dégradées,

- Observatoire du foncier et de l'évolution des territoires :
  - Base de données départementale POS/PLU. Mises à jour 1er semestre 2021,
  - Données foncières Bas-Rhin : mise à jour des données fiscales Majic pour les projets liés – ZAN, végétalisation, foncier et aux PLU/SCoT,
  - Les logements des séniors : un levier d'action de la sobriété foncière en Alsace ?,
- Observatoire de la mobilité :
  - Observatoire des mobilités - 2020 en chiffres et dix ans d'évolution,
  - Vitesse et choix modal : quels liens entre offre et usage,
  - Résultats de l'enquête ménage déplacement allégée,
- Observatoire de l'économie :
  - Bilan du marché 2020 de l'Observatoire de l'immobilier d'entreprise,
  - Industries culturelles et créatives : positionnement dans le tissu économique de l'Eurométropole de Strasbourg,
  - Pacte pour une économie locale durable : participation à la démarche de la nouvelle feuille de route : contribution au baromètre,
  - Observatoire des espaces d'activités économiques...

- **Répondre aux besoins des membres :**

L'ADEUS accompagne l'émergence de grands projets de territoire et leur traduction dans les documents cadre : SRADDET, Schéma de coopération transfrontalière, PDH, PDALHPD, SCoT, PLU, PLH, PDU, PCAET.

Exemples de projets réalisés en 2021 :

- Élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté de communes du Canton d'Erstein,
- Révisions du SCOTERS, du SCoT Bruche-Mossig et du SCoT Alsace du Nord,
- Élaboration des PCAET du PETR d'Alsace du Nord et du PETR Bruche Mossig,
- Élaboration du PLUi de la Communauté d'agglomération de Haguenau,
- Accompagnement simplifié du PLUi de la Communauté de communes du Pays de Barr,
- Modification du PLUi de la Communauté de communes du Pays rhénan,
- Accompagnement de la Communauté de communes de la Basse Zorn à l'élaboration d'un plan d'actions du projet de territoire et du Plan global de déplacements,
- Accompagnement de la ville de Haguenau à l'élaboration de la Charte haguénovienne d'amélioration architecturale, de renouvellement urbain et de transition environnementale,
- Accompagnement de la commune de Bellefosse à l'élaboration d'une charte paysagère et architecturale...

- **Expérimenter :**

L'ADEUS apporte des réflexions et réalise des expérimentations pour faire émerger des modèles de développement porteurs de résilience pour le territoire. À partir de projets expérimentaux à différentes échelles, et dans différents formats, l'ADEUS participe à tester l'implication des acteurs du territoire dans de nouveaux cadres, prend part à de nouvelles visions et conforte leur cohérence vers de nouveaux modèles.

Exemples d'études réalisées en 2021 :

- Trame verte de proximité - Vers un modèle d'espaces publics en réseau pour des quartiers qui respirent ;
- La capacité du territoire du Bas-Rhin à accueillir l'ensemble des projets planifiés ;
- Sobriété : de quoi parle-t-on ? Où allons-nous ?
- Mesures compensatoires : le dernier recours ?

- **Deux types de travaux concernant directement la Collectivité européenne d'Alsace :**

A titre principal, les projets attendus par la Collectivité européenne d'Alsace et inscrits au programme de travail partenarial ont justifié la mobilisation des équipes de l'Agence plus de 380 jours, ce qui correspond à une moyenne de temps passé sur les études de la Collectivité européenne d'Alsace par l'ensemble du personnel de l'ADEUS (directeurs de projets, chargés d'études, assistants...). Cela représente un coût moyen journalier pour les commandes spécifiques de la Collectivité européenne d'Alsace de 780 €. Cela a permis la réalisation de livrables, le suivi de projet et l'accompagnement des équipes de la Collectivité européenne d'Alsace et de ses partenaires. Il s'agit des projets suivants inscrits au programme de travail partenarial :

- L'appui aux services dans l'analyse des données avec l'outil numérique INTEO ;
- Le Plan Départemental de l'Habitat (PDH) du Bas-Rhin : bilan à mi-parcours ;
- Le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) : suivi des indicateurs ;
- Les travaux de l'Observatoire Départemental de l'Habitat (ODH) qui alimentent le suivi du PDH et du PDALHPD ainsi que la préparation des indicateurs et analyses à l'échelle Alsace ;
- Le suivi des populations scolaires avec la réalisation d'une étude sur le secteur Nord de l'Eurométropole ;
- L'accompagnement de la Collectivité européenne d'Alsace sur la démarche Portraits de territoire avec l'identification des enjeux d'aménagement pour le Bas-Rhin ainsi que la préparation de travaux transfrontaliers sur les données, la mobilité et l'articulation entre les territoires.

A titre complémentaire, pour les autres demandes de la Collectivité européenne d'Alsace communes à d'autres membres, plus de 350 jours ont été réalisés pour les projets suivants avec une priorité partagée avec d'autres membres dont les services de l'Etat et l'Eurométropole :

- L'Observatoire Local des Loyers du Bas-Rhin ;
- Le suivi d'autres travaux de l'Observatoire Départemental de l'Habitat ;
- L'observatoire des mobilités et l'exploitation de l'enquête ménage déplacements de 2019 ;
- L'observatoire BD POS/PLU du Bas-Rhin ;
- Les ateliers techniques de partage en urbanisme, notamment autour du foncier et des impacts de la loi climat et résilience sur les documents de planification, mais également sur le foncier économique en transfrontalier à travers la méthode originale du « Planspiel » avec le MORO (Modellvorhaben der Raumordnung) du Rhin supérieur.

## **2. Evolution du partenariat sur l'année 2022 et suivantes**

Le nouveau projet de l'ADEUS validé par l'Assemblée Générale du 24 février 2022 est construit autour de quatre objectifs stratégiques :

- Affirmer le changement de dimension et de place pour révéler l'espace Strasbourg/Alsace/Rhin Supérieur ;
- Rendre visible et lisible l'Agence et ses travaux auprès de son écosystème ;

- Valoriser la connaissance pointue des territoires ;
- Etre créateur de liens et catalyseur de débats entre les acteurs des territoires.

Le programme de travail partenarial comprend des évènements et des plateformes techniques d'échanges sur les questions d'actualité et les évolutions réglementaires qui interpellent l'action publique, sur les nouveaux enjeux pour les collectivités et les territoires (mobilité, consommation raisonnée du foncier, transition énergétique, cohésion sociale...) à travers le prisme de la résilience des territoires et de la responsabilité sociale.

Ce programme est construit sur trois ans (2022-2024) pour donner un cap stabilisé aux membres et aux équipes (cf. : pièce jointe en annexe). Néanmoins, il se décline annuellement pour s'adapter à chaque partenaire et conserver l'agilité nécessaire. Lors de sa séance du 24 février 2022, l'assemblée générale de l'ADEUS a validé ses orientations pour l'année 2022.

Cinq axes stratégiques ont été présentés :

- Accompagner la décarbonation des territoires en proposant des réponses de sobriété choisies ;
- Repenser les espaces urbains et ruraux pour prendre en compte la rareté du foncier,
- Adapter les réponses à la spécificité des bassins de vie et aux aspirations de leurs populations ;
- Renforcer les solidarités et les coopérations inter territoriales ;
- Enrichir, partager et rendre accessibles au plus grand nombre les transitions en cours.

A l'intérieur de ce programme, l'ADEUS propose de réaliser en 2022 des études auxquelles la Collectivité européenne d'Alsace attache un intérêt particulier, pour alimenter ses stratégies et politiques publiques en matière d'habitat, de logement et d'hébergement des personnes défavorisées, de collèges, de transfrontalier, de mobilité, de foncier et de connaissance du territoire via les portraits de territoire.

### **Les principaux attendus de la Collectivité européenne d'Alsace en 2022 se déclinent en deux axes :**

- **Etudes spécifiques commandées :**
- HABITAT :
  - Présenter le bilan à mi-parcours du Plan Départemental de l'Habitat et alimenter les réflexions en matière de politiques publiques notamment dans le cadre d'une prise de délégation sur le Haut-Rhin ;
  - Finaliser l'étude annuelle de l'observatoire des loyers à l'échelle du Bas-Rhin: dans ce cadre, apporter notamment un appui à la définition des niveaux de loyers conventionnés du parc privé dans le cadre du programme d'action 2022 ;
  - Actualiser le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 67 : appui, gouvernance. Commande de l'évaluation de l'Accord Collectif Départemental (ACD) (2019-2021) avec un travail sur les refus ;
  - Poursuivre les travaux de l'observatoire des copropriétés fragiles, avec le développement d'un nouvel indicateur lié à la précarité énergétique,
  - Valoriser les travaux (cahier thématique) et travailler sur l'articulation et l'alimentation de la base avec les programmes locaux ;
  - Réaliser l'évaluation du PDALHPD 67 en 2023.

- MOBILITE :
  - Poursuivre les travaux du Grenelle des Mobilités en formalisant des propositions, inspirations, parangonnage pour éviter l'autosolisme ;
  - Travailler sur l'observatoire des mobilités à l'échelle alsacienne avec une ouverture transfrontalière ;
  - Poursuivre l'analyse des données de l'enquête ménages-déplacements du Bas-Rhin.
  
- COLLEGES :
  - Dans la continuité des travaux réalisés par l'agence en 2020 et 2021 sur le territoire de la métropole strasbourgeoise, produire une étude sur les comportements dérogatoires des collégiens sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg à finaliser en 2022.
  
- PORTRAITS de TERRITOIRES :
  - Contribuer à l'enrichissement des portraits de territoires du Bas-Rhin en collaboration avec l'ADAUHR.
  
- **Bénéficiaire des études transversales :**
  - Sur les sujets d'actualité des transitions climatiques : sobriété foncière, mobilités... ;
  - Le transfrontalier : projet MORO et articulation du Schéma Alsacien de Coopération Transfrontalière avec le Schéma de coopération transfrontalière de l'Eurométropole de Strasbourg ;
  - Travailler sur la méthode pour intégrer l'échelle Alsace à l'ensemble des observatoires : Habitat - Mobilité - Immobilier d'entreprise - Foncier, en articulation avec l'ADIL, l'ADAUHR, l'ADIRA et l'EPFA ;
  - Partager et développer les données de INTEO, construire les passerelles avec les données de la Collectivité européenne d'Alsace.

La subvention annuelle attendue de la Collectivité européenne d'Alsace, soit 312 000 €, qui comprend la cotisation statutaire de 29 359 €, correspond à 6,5 % du total des subventions escomptées par l'ADEUS en 2022.

Lors de sa réunion du 7 juin 2022, la Commission du Service public alsacien et transformation de l'action publique en lien avec les habitants de la Collectivité européenne d'Alsace a émis un avis favorable sur le projet de programme de travail partenarial 2022 de l'ADEUS, sur la proposition d'attribution d'une subvention de la Collectivité européenne d'Alsace pour 2022 de 312 000 € à l'ADEUS pour le soutien financier à la mise en œuvre de ce programme de travail partenarial, ainsi que sur les termes du projet de convention financière 2022 à conclure entre la Collectivité européenne d'Alsace et l'ADEUS.

Enfin, la Collectivité européenne d'Alsace réalisera un travail d'évaluation de cette collaboration à mener, en vue de se prononcer sur la suite de celle-ci.

Il convient également de souligner que l'ADEUS a intégré le réseau alsacien d'ingénierie territoriale début 2022 permettant ainsi de mutualiser les réflexions et capitaliser les expériences au service des collectivités, notamment sur les sujets à enjeux comme le Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'attribuer à l'agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur (ADEUS) pour 2022 une subvention de fonctionnement de 312 000 €, pour la mise en œuvre du programme de travail partenarial 2022-2024 ; cette subvention fera l'objet d'un premier versement d'un montant de 156 000 € dès signature de la convention par les parties et du solde au cours du 4ème trimestre 2022 ;
- D'approuver la convention financière à conclure entre la Collectivité européenne d'Alsace et l'ADEUS, jointe en annexe au présent rapport, et de m'autoriser à la signer ;
- De prélever les crédits correspondants sur l'imputation budgétaire suivante : Opération P0600002 Tranche T01 Natana 867-65-65748-515.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY